Image not found or type unknown

Majeurs protégés : Une nouvelle plateforme d'écoute pour les personnes âgées

publié le **16/03/2016**, vu **1817 fois**, Auteur : CURATELLES ET TUTELLES

Depuis janvier 2015 la commune de SCHŒLCHER a lancé une plateforme d'écoute permettant aux personnes âgées de la commune d'avoir quelques minutes de conversation avec des bénévoles séniors.

Depuis janvier 2015 la commune de SCHŒLCHER en MARTINIQUE a lancé une plateforme d'écoute, baptisée « *Allô Bonjour* », permettant aux personnes âgées de la commune d'avoir quelques minutes de conversation téléphonique par jour avec des bénévoles séniors.

Cette formidable initiative a pour but de lutter contre l'isolement des séniors, véritable enjeu sanitaire et social qui concerne l'ensemble de la société française.

Ces quelques minutes quotidiennes de conversation, avec des bénévoles formés par un psycho-gérontologue, permettent de maintenir un contact et, si besoin, de faire intervenir les services d'action sociale.

Cette démarche, qui doit être saluée, devrait être étendue en 2016.

MONTOURCY AVOCATS – 227 Boulevard Péreire – 75017 Paris

Droit des majeurs protégés (sauvegardes de justice, curatelles, tutelles)

Site : www.montourcy-avocats.fr

Pour prendre rendez-vous avec Maître MONTOURCY :

secretariat@montourcy-avocats.fr ou 01 45 72 02 52

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés